



S'INFORMER - S'INSCRIRE - S'ENGAGER

LE SERVICE NATIONAL UNIVERSEL

PROMOTION 2022

Le SNU comment ça marche ?

Le Service national universel (SNU) s'adresse à tous les jeunes Français âgés de 15 à 17 ans en 2022, qu'ils soient scolarisés ou non, en emploi, en apprentissage, sans activité... et qui souhaitent s'investir dans une société de l'engagement, bâtie autour de la cohésion nationale.

Il comporte **un séjour de cohésion** et **une mission d'intérêt général**. Chaque jeune peut ensuite poursuivre une période d'engagement s'il le souhaite dans un dispositif de volontariat existant (jeunes sapeurs-pompiers, cadets de la Gendarmerie, Service Civique, bénévolat...).



1
Séjour de cohésion

- ✓ 2 semaines
- ✓ dans un autre département

Hors cadre scolaire

Une formule du style colo citoyenne

A partir de la rentrée 2022



2
Mission d'intérêt général

- ✓ 84 heures réparties au cours de l'année
- ✓ près de chez soi
- ✓ l'année qui suit le séjour de cohésion

Dans un domaine choisi par le volontaire

Un temps de solidarité, bénévole et utile

Facultative

Dans un format de type « service civique »

3
Engagement volontaire

- ✓ partout en France ou dans le monde selon les dispositifs
- ✓ entre 16 et 25 ans

Le SNU, qui est concerné ?

En 2022, le SNU a pour objectif d'accueillir 50 000 volontaires

3 sessions du séjour de cohésion seront proposées :

Du 13 au 25 février 2022
Ou du 12 au 24 juin 2022
Ou du 3 au 15 juillet 2022

Le SNU est universel et inclusif. La participation des jeunes en situation de handicap est un droit. Les modalités d'accueil sont organisées en fonction de leurs besoins.

Les inscriptions sont ouvertes depuis le 8 novembre 2021 jusqu'au 24 avril (séjour juin) et 1^{er} mai (séjour juillet).

Le SNU, qui est concerné ?

✓ J'aurai **15, 16 ou 17 ans** au moment de mon séjour de cohésion

✓ Je suis de **nationalité française**

Vérifiez si vous êtes **éligible**
au SNU :

SÉJOUR DU **13 AU 25 FÉVRIER**
2022

SÉJOUR DU **12 AU 24 JUIN 2022**

SÉJOUR DU **3 AU 15 JUILLET**
2022

• Je suis scolarisé(e) **en 3ème**



• Je suis scolarisé(e) **en 2nde***



• Je suis scolarisé(e) **en 1ère**



• Je suis scolarisé(e) **en**
Terminale



• Je ne suis **pas scolarisé(e)**



Etape 1 : le séjour de cohésion

Le SNU est une opportunité de vie collective pour créer des liens nouveaux, apprendre la vie en communauté, développer sa culture de l'engagement et ainsi affirmer sa place dans la société.



Quelles thématiques ?

- 1 Activités physiques, sportives et de cohésion
- 2 Autonomie, connaissance des services publics, accès aux droits, promotion de la santé
- 3 Citoyenneté et institutions nationales et européennes
- 4 Culture et patrimoine
- 5 Découverte de l'engagement
- 6 Défense, sécurité et résilience nationales
- 7 Développement durable et transition écologique



Où ?

Dans des centres de cohésion installés dans des internats publics ou des centres de vacances situés dans un autre département que celui du volontaire.



Quand ?

- du 13 au 25 février 2022
ou
- du 12 au 24 juin 2022
ou
- du 3 au 15 juillet 2022



Et après ?

Une cérémonie de clôture est organisée le dernier jour et chaque volontaire reçoit une attestation de participation au séjour de cohésion.

Etape 1 : le séjour de cohésion en pratique, découvrir par le biais du séjour :

Les valeurs républicaines, sécurité et résilience nationale : formation valeurs de la république laïcité, cérémonies...

L'engagement citoyen : rencontres d'associations variées et de leurs bénévoles engagés, de jeunes en services civiques...

La cohésion de groupe : sports de pleine nature, courses d'orientation, simulation de recherche de personne disparue...

Des activités culturelles et artistiques : découverte des activités du cirque, chantiers de jeunes, théâtre d'improvisation....

Le développement durable : conception d'un composte pour le centre, repas préparé avec des producteurs locaux

Autonomie et connaissance des institutions : gestion budgétaire par la Banque de France, promotion de la santé...

Une tenue commune à tous pour favoriser la cohésion et l'égalité



L'organisation dans les centres

Les **centres** d'hébergement SNU sont répartis sur l'ensemble de la **région AURA**.

Les **encadrants** sont issus des corps en uniforme, de l'éducation populaire et de l'Education nationale notamment. Pour les tuteurs le **BAFA** est un minimum.

Les protocoles sanitaires en vigueur, appliqués pour les accueils collectifs de mineurs (ACM), seront mis en place dans les centres SNU.

Les 150 jeunes sont d'abord répartis en groupes mixtes (entre 2 et 3 groupes « compagnies » de filles **et** garçons)
(environ 50 jeunes)

Chaque compagnie est répartie en maisonnée non mixte (filles **ou** garçons)
(Par groupe de 10/12 jeunes)

Un objectif de mixité sociale au sein des séjours

Le dispositif SNU doit permettre aux jeunes en situation de décrochage scolaire :

- d'appréhender de manière positive et constructive la vie en collectivité et de développer la notion d'engagement citoyen en sortant de son environnement habituel ;
- d'aborder différents sujets à fort enjeu sociétal et citoyen (mixité, laïcité, relations sociales et familiales, gestion d'un budget,...) ;
- de se projeter dans l'avenir et découvrir ou approfondir un projet de formation et d'insertion ;
- d'affirmer sa place dans la société en découvrant des causes d'engagement.

Exemples d'ateliers que l'on pourrait proposer sur nos séjours en Ardèche :

- *Modules d'éducation à la sécurité routière*
- *Module self-défense*
- *Module « Point d'étape compétences-orientation-découverte des métiers »*
- *Jeux et échanges en pair à pair sur les addictions, le harcèlement, la sexualité, les violences conjugales et violences faites aux femmes*
- *Escape Game sur les valeurs de la République et de la Laïcité*
- *Intervention de la Banque de France - atelier gestion financière du quotidien*
- *Sensibilisation à l'usage des extincteurs, à la gestion des appels d'urgence et de l'accueil des secours*
- *Activités sportives diverses privilégiant l'entraide à la performance sportive*

Apports concrets du séjour

La participation au séjour de cohésion permet d'obtenir à son issue une **attestation de participation à la JDC**. Une formation aux gestes qui sauvent sera également mise en place ainsi qu'un bilan de compétences (DIAGORENTE).

La **participation au séjour de cohésion est prise en charge par l'État** : transport, alimentation, activités, tenue, etc. Les frais médicaux éventuels demeurent à la charge des familles.

Bonus : prise en charge du e-learning (si validation phase 1) et de la première inscription à l'examen du code de la route (si validation des phases 1 et 2).

En plus de tout cela c'est évidemment ce que le jeune vivra durant son séjour qui pourra être valorisé sur Parcoursup et dans ses démarches d'orientations futures !

Phase 2 : la Mission d'intérêt général

- Juste après le séjour de cohésion, dès la rentrée 2022



Quels domaines ?

Solidarités et santé, éducation, culture, sport, environnement et développement durable, citoyenneté, etc.



Où ?

Associations, corps en uniforme (pompiers, gendarmes, etc.), collectivités territoriales, services publics.



Quand ?

Tout au long de l'année (minimum 84 heures) hors temps scolaire, l'année qui suit le séjour de cohésion.



Des exemples ?

Contribution à un chantier de restauration du patrimoine, participation à l'organisation d'un événement culturel, sportif ou à l'animation dans une structure pour personnes âgées, etc.



Et après ?

À l'issue de la mission, un certificat est remis à chaque volontaire.



Bonus

Un accès en ligne à des cours de Code de la route et, au terme de la mission, une première inscription offerte à l'examen du Code.

Le jeune choisit un domaine qui l'intéresse et va à la rencontre des associations et collectivités de son territoire

Le SNU, comment s'inscrire ?

<https://moncompte.snu.gouv.fr/inscription>



Participez au SNU



Une aventure en trois phases

PHASE 1

Le séjour de cohésion

3 sessions possibles en février, juin et juillet 2022

PHASE 2

La mission d'intérêt général

84 heures à réaliser au cours de l'année suivant le séjour de cohésion

PHASE 3 - FACULTATIVE

L'engagement

Mission facultative de 3 mois minimum

COMMENCER L'INSCRIPTION



Gratuit

Transports, restauration, hébergement, activités, et tenue SNU sont pris en charge lors du séjour.



Universel

Le SNU s'adresse à tous les jeunes français de 15 à 17 ans quelle que soit leur situation.



Compatible avec la scolarité

3 séjours sont proposés pour répondre à tous les cas de figure. Des créneaux pour le travail scolaire seront proposés aux volontaires qui le souhaiteront.

Contacts

William AVOIES

Chef de projet départemental - SNU 07

ce.dsden07-snu@ac-grenoble.fr